

Le Vendredi 09 Juin deux mille-vingt-trois à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 05/06/2023, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Marie-Paule CAMPION, Catherine VÉROVE, Messieurs Louis KALTENBACH, Pascal DUQUESNE, Didier HAMY,

Etaient absents : Jérémy TERRAL, Louis BOUTROY, Adrien BOLLART, Florence DUFOSSÉ, Gertrude LEJOSNE (qui donne pouvoir à MR BOUTROY)

Monsieur Louis KALTENBACH a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Elections Sénatoriales

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que pour les communes de moins de 1 000 habitants, un délégué et 2 délégués suppléants sont à élire en vue de l'élection des sénateurs pour les prochaines élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Après un vote, à l'unanimité des présents, le délégué titulaire est :

Monsieur le Maire, Marc BOUTROY, N° 3 Place de la Haute Escalles est élu au 1^{er} tour à : 7 Voix (Majorité absolue)

Après un vote, à l'unanimité des présents, les délégués suppléants sont :

Monsieur DUQUESNE Pascal, N° 15 Bis, Rue à Vaches 62179 ESCALLES est élu au 1^{er} tour à : 7 Voix (Majorité absolue)

Madame CAMPION Marie-Paule, N°155 Av. Raymond POINCARÉ Apt 69 Bat B 3^{ème} étage 62100 CALAIS

est élue au 1^{er} tour à : 7 Voix (Majorité absolue)

Monsieur KALTENBAHC Louis, N° 03, Hameau du Tap-Cul 62179 ESCALLES est élu au 1^{er} tour à : 7 Voix (Majorité absolue)

L'élection s'est terminée à 19h05.

D.M N° 02.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une décision modificative est nécessaire afin d'augmenter certains comptes budgétaires ci-dessous :

DEPENSE :

- 020 dépenses imprévues 1 000.00 €

RECETTE :

- 2158 Opération 103 1 000.00 €

Adopté à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

D.M N° 03.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une décision modificative est nécessaire afin d'augmenter le compte ci-dessous :

DEPENSE INVESTISSEMENT :

- 020 dépenses imprévues 5 000.00 €

RECETTE :

- 2188 Opération 101 5 000.00 €

Adopté à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au Registre
les Membres Présents.

- Questions diverses.

NEANT.

La réunion s'est terminée à 19H45.